

Délégation de service public - Casino - Rapport d'activité 2007

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : La Société Touristique et Thermale de la Mouillère (STTM) est titulaire du contrat de délégation de l'exploitation des jeux du Casino Municipal pour une durée de 10 ans (jusqu'en août 2009).

A) Analyse de l'activité du service délégué

La STTM a employé, en moyenne, sur l'exercice comptable 2006-2007, 96 personnes (dont 1 personne en maladie longue durée et 1 personne en invalidité) soit 8 personnes supplémentaires par rapport à l'exercice précédent pour assurer l'ensemble de ses missions (salles de jeux, restaurant) ainsi que 12 à 16 musiciens par mois en emploi intermittent pour les animations musicales du week-end.

On peut noter que cinq postes supplémentaires de croupier avaient déjà été créés durant le précédent exercice pour répondre à l'ouverture de deux tables de roulette anglaise et de deux tables de Black Jack.

Ces 8 nouveaux postes se répartissent de la manière suivante :

- Restaurant «Le Grand Café» : 2 postes en cuisine, 3 postes en salle
- 2 barmans
- 1 aux jeux de tables.

Le chiffre d'affaires HT global de la Société s'élève à 9 421 606 € en 2007, contre 9 448 777 € en 2006, soit une diminution de 0,29 %.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

a) Jeux

Le produit brut réel des jeux (Machines à Sous (MAS), boule, roulette anglaise et black jack) s'élève à 19 845 737 € en 2007 contre 20 038 509 € en 2006, soit une diminution de 192 772 € (- 0,96 %).

On constate une augmentation des entrées à la salle des jeux de table qui passent de 13 620 en 2006 à 14 074 en 2007 soit une augmentation de 3,33 %. L'exercice précédent avait également connu une hausse de ces fréquentations de 15,98 %, consécutive à l'ouverture de la salle des jeux de table le 29 juin 2006 qui proposait deux nouveaux jeux : la roulette anglaise et le black jack. L'année 2007 semble avoir bénéficié elle aussi de cet engouement pour ces nouveaux jeux de table.

Les entrées aux machines à sous enregistrent quant à elle une diminution de 12,74 % en 2007 par rapport à 2006 puisqu'on en compte effectivement 236 844 entrées en 2007 contre 271 454 entrées en 2006.

Cette baisse est liée à la mise en place du contrôle d'identité systématique aux entrées du Casino à partir du 29 mai 2006. Par ailleurs, c'est à partir de cette même date que la méthode de comptage a changé (comptage en nombre de clients et non plus en nombre d'entrées).

b) Restauration et animation

En 2007, le restaurant du Casino «Le Grand Café» a entrepris une importante rénovation et mise aux normes de ses cuisines et a revisité entièrement la décoration de sa grande salle panoramique. Les travaux ont duré 2 mois (fermeture du restaurant du 4 mars 2007 au 12 mai 2007).

▪ Le restaurant emploie aujourd'hui 21 personnes en 2007 (11 en cuisine et 10 en salle) soit 5 personnes supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.

▪ Il est ouvert tous les jours. Le chiffre d'affaires HT est passé de 703 804 € en 2006 à 776 579 € en 2007, soit une augmentation de 10,34 % et ce malgré une fermeture d'une durée de 2 mois pendant les travaux. Ainsi, les couverts payants sont passés de 31 428 en 2006 à 32 866 en 2007. Les travaux d'embellissement et la transformation de la grande salle ont attiré une clientèle plus nombreuse à la réouverture du restaurant en mai 2007. Effectivement, de mai à octobre 2007, 5 675 couverts ont été servis en plus, par rapport à l'année précédente sur la même période.

▪ Le piano-bar, accessible gratuitement, offre une prestation de qualité. Au total sur toute l'année, la Société Touristique et Thermale de la Mouillère a produit 138 soirées piano-bar (le cahier des charges en exige 100).

▪ La STTM a proposé également des animations commerciales, culturelles et des spectacles : les concerts gratuits, le lancement de la programmation 2006-2007 des «Mardis du Grand Café» (9 dates de dîners-concerts), des soirées «Dégustations d'huîtres» du 11 janvier au 15 février 2007 (le jeudi), les 15 jours de Grand Jeu en juin 2007, une soirée bretonne en partenariat avec le Casino Barrière de Carnac dans le cadre des Terroirs Gourmands à Besançon, une journée «Chocolat» le dimanche 23 septembre 2007.

c) Obligations complémentaires mises à la charge du Casino par la Ville

La participation du Casino à l'effort touristique et culturel, calculée sur le produit brut des jeux 2006, s'est élevée à 256 291 € qui ont permis de financer une partie du «Festival des Musiques de Rues» (220 000 €), des animations de l'Office de Tourisme et des Congrès (24 106 €), les 7^{èmes} Nuits de la Citadelle et ses spectacles Son et Lumière (12 185 €).

Indépendamment de la participation contractuelle à l'effort touristique et culturel, le Casino a assuré également un sponsoring d'associations sportives (31 830,81 €) et accordé des dons à des associations caritatives (804,20 €) pour une somme globale de 32 635,01 €.

d) Publicité / Communication

La STTM a fait la promotion du Casino Municipal toute l'année par voie d'affichage publicitaire ou insertion (presse / radio) pour une somme de 120 416,50 €.

e) Analyse qualité service

Le classement 2006-2007 des casinos français, publié officiellement par le Ministère de l'Intérieur, fait ressortir un produit brut des jeux (PBJ) de 2,776 milliards d'euros, en progression de 2,84 % par rapport à l'exercice 2005-2006, dans un contexte pourtant difficile. Cette évolution est liée au développement des nouveaux Casinos ouverts ces dernières années (20 depuis 2003) et aux bons résultats des gros casinos tels que Enghien-les-Bains (+ 12,54 %), St-Armand-les-Eaux (+ 10,73 %) ou Deauville (+ 5,72 %).

Cette croissance démontre pourtant que l'évolution du PBJ a tendance à diminuer depuis plusieurs années, passant d'une progression à 2 chiffres en 2001 à une croissance à 1 chiffre en 2002 pour passer en 2006 en dessous de 3 % de croissance.

Sur le plan régional, ces dernières années ont été marquées par plusieurs changements fondamentaux, venant durcir un marché déjà difficile. En effet, la mise en place, entre autres du contrôle aux entrées des Machines à Sous en mai 2006 au Casino de Besançon, a eu un impact visible sur la fréquentation du Casino, accompagné de la perte de certains clients «historiques».

Cette mesure positive car visant à un «jeu responsable» et pourtant couplée d'une série de contreparties bénéfiques pour les casinos français (suppression du droit de timbres aux jeux de table, possibilité de communiquer vers le grand public de manière beaucoup plus libre, accès à de nouvelles technologies liées à l'exploitation des machines à sous) n'a pas encore permis au Casino de retrouver une

croissance positive sur l'exercice 2006-2007, et ce malgré un résultat du PBJ à fin octobre 2007 de - 0,96 %, résultat plus optimiste que les prévisions.

Ces résultats ont placé le Casino de Besançon à la 45^{ème} place sur 194 (il était 44^{ème} sur l'exercice précédent).

Afin de contrôler et d'évaluer la qualité de service au sein de ses casinos, le groupe Barrière organise, par le biais de la société DMS, des enquêtes «mystères». La dernière visite mystère datant d'août 2007 est tout à fait concluante pour le Casino de Besançon dont le taux de satisfaction clientèle est passé de 88,3 % en août 2006 à 89,4 % en août 2007, ce qui permet au Casino de Besançon de se placer à la 5^{ème} place des 37 casinos du groupe Barrière.

Le 19 janvier 2007, le Casino Barrière de Besançon signait la charte de la diversité et de l'égalité des chances qui a pour principal objectif de favoriser le pluralisme et de rechercher la diversité culturelle, sociale et ethnique au travers des recrutements et de la gestion des carrières.

B) Analyse des comptes de l'activité déléguée

1. Les rapports financiers avec la Ville (issus du rapport d'activité)

Les recettes de la Ville issues de l'exploitation sont les suivantes :

1.1. Le produit des jeux

En €	2006-2007	2005-2006	% évolution
Prélèvement communal	1 905 406,36	1 922 185,89	- 0,87 %
Reversement de l'Etat	762 176,09	769 447,22	- 0,941 %
TOTAL	2 667 582,45	2 691 633,11	- 0,89 %

1.2. Les autres recettes

En €	2007	2006	% évolution
Taxe sur appareils de jeux	7 740,00	38 985,00	- 78,42 %
Loyers (fixe + variable)	686 953,00	649 345,35	+ 5,82 %
Compte 471	42 209,72	42 209,72	-
TOTAL	736 902,72	730 540,07	- 0,87 %

Pour l'année 2006-2007, cela représente, pour la Ville de Besançon, une recette totale de 3 404 485,17 €, sans tenir compte de l'effort touristique et culturel du Casino.

A titre comparatif, pour l'année 2006, la recette s'élevait à 3 422 173 €.

2. Comptes du délégataire

La société STTM arrête ses comptes annuels au 31 octobre.

Chiffres clés :

En €	2006-2007	2005-2006	Variation en €	Variation en %
Résultat net	976 960	972 400	+ 4 560	+ 0,47 %
Chiffre d'affaires	9 421 606	9 448 776	- 27 170	- 0,29 %
Fonds propres	1 656 735	1 651 777	+ 4 958	+ 0,30 %
Trésorerie nette	202 700	206 148	- 3 448	- 1,67 %

Les données des états financiers 2007 sont similaires à celles de 2006, ce qui traduit à première vue une certaine continuité de l'activité.

2.1. Bilan

Actif

Les immobilisations corporelles (constructions, agencements) s'élèvent à 4 011 K€, soit 86 % du total de l'actif. Les investissements 2007 s'élèvent à 700 K€.

Les créances d'un montant de 251 K€ sont essentiellement constituées du compte de liaison avec la société Mère.

La trésorerie est positive.

Passif

Les fonds propres sont positifs. Ils sont stables par rapport à 2006, car le résultat 2006 soit 972 K€ a été quasi entièrement distribué sous forme de dividendes. Pour mémoire, les dividendes distribués l'année précédente s'élevaient à 1 552 K€.

La structure des dettes d'exploitation a fortement évolué entre 2006 et 2007, du fait de la disparition du compte courant avec la société Mère qui représentait 771 K€ en 2006, et n'atteint plus que 38 K€ en 2007. La STTM Besançon n'a pas d'endettement (essentiellement constitué des dividendes à distribuer) vis-à-vis de la société Mère au 31/10/2007.

Les autres postes des dettes d'exploitation (personnel, organismes sociaux et organismes fiscaux) sont stables entre 2006 et 2007, ce qui est cohérent avec la stabilité de la structure.

2.2. Résultat

Le résultat financier et le résultat exceptionnel, en 2006 comme en 2007, influencent peu le résultat net, donc les commentaires sont limités au résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation, égal à 977 K€, est stable entre 2006 et 2007. Ce résultat est « confortablement » excédentaire. Cependant, le résultat 2007 bénéficie d'un rappel d'abattements fiscaux, traduit sous forme de subventions d'exploitation, et qui porte sur les années 2003-2004-2005. Le montant en est important : 349 K€.

Cela signifie que, sans ce produit sur exercices précédents, le résultat serait de 628 K€, soit une diminution de 35,9 %. Il convient de retenir cette diminution comme étant l'évolution normale du résultat. Elle est identique à celle connue entre 2005 et 2006, soit deux années consécutives de baisse de 35 % du résultat.

Cette analyse aboutit au constat d'une diminution de rentabilité de la structure.

L'évolution du chiffre d'affaires : 9 421 K€ en 2007, est analysée dans le rapport d'activité.

L'analyse des charges présente les caractéristiques suivantes :

En €	2006-2007	2005-2006	Variation en €	Variation en %
Charges externes (dont loyer)	2 089 579	2 087 541	+ 2 038	+ 0,10 %
Masse salariale	3 617 761	3 435 566	+ 182 195	+ 5,30 %
Amortissements	1 362 321	1 260 548	+ 101 773	+ 8,07 %
Total des charges	8 274 874	8 017 873	+ 257 001	+ 4,01 %

Stabilité des charges externes

L'augmentation de la masse salariale est directement liée à celle des effectifs. La masse salariale représente 44 % du total des charges.

La part des amortissements est significative en liaison avec les montants des investissements réalisés ces dernières années.

2.3. Ratios financiers

Les ratios financiers sont fortement influencés par la politique de la maison Mère, et leur analyse ne s'inscrit pas dans une logique individuelle :

- Le fonds de roulement est négatif, car la STTM ne renforce pas ses fonds propres du fait de la distribution systématique du résultat sous forme de dividendes

- la STTM s'inscrit dans une gestion de trésorerie centralisée, et la société Mère prélève ou alimente en fonction des besoins.

Conclusion :

Tout en affichant encore des données très positives, les états financiers 2007 présentent des signes de ralentissement d'activité et de rentabilité.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux lors de sa réunion du 18 septembre 2008.

«Mme Martine BULTOT : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, un certain nombre d'entre nous ont été ces dernières années régulièrement réservés sur le fait d'augmenter les machines à sous au Casino car nous pensions que cela contribuait à appauvrir encore un peu plus un certain nombre de Bisontins qui pensaient qu'avec un peu de chance ils pourraient se refaire, comme on dit dans le jargon des joueurs. Depuis, les choses ont notablement évolué avec en particulier le fait de filtrer au Casino les entrées, pour empêcher l'accès d'un certain nombre de personnes qui étaient connues pour se mettre en grande difficulté, avec les incidences familiales que l'on peut deviner ; ce qui a changé, et vous le voyez dans le rapport, c'est que la direction du Casino s'est donné les moyens de faire respecter les interdictions de jeu par un contrôle effectif des pièces d'identité.

Parallèlement un groupe de travail constitué par des représentants de la Direction Hygiène-Santé, du Casino du Parc, du CCAS a été mandaté par un vote du Conseil Municipal du 24 octobre 2006 pour réfléchir à la mise en œuvre à titre expérimental d'un programme d'actions de prévention concernant le jeu pathologique. M. BODET, directeur du Casino a donné son accord et un opérateur a été sélectionné, Réseau 25, association connue pour ses compétences en matière d'addictologie. Le financement de cette opération a été assuré par les crédits de ce que l'on appelle les «fonds orphelins» qui sont recueillis par le CCAS et qui proviennent du Casino, les «fonds orphelins» représentent entre 10 000 et 15 000 € par an.

En 2007, deux types d'actions ont été réalisées, une sur le site du Casino qui visait la sensibilisation du public à partir de scénettes théâtrales suivies de débats avec le Docteur NECROUF, médecin psychiatre addictologue au CHU de Besançon, des plaquettes et des dépliants sur les risques liés aux jeux pathologiques ont été largement diffusés. Le coût de ce programme s'est élevé à 7 500 € ; il a été financé à la fois par les «fonds orphelins» et par la Direction Hygiène-Santé.

Deuxième série d'actions, dans les établissements du CCAS, les travailleurs sociaux du service des Espaces Solidaires alertés sur cette problématique dans le cadre de l'aide alimentaire ont souhaité porter également cette action et des interventions se sont déroulées au Foyer-Logement Marulaz et à la Résidence le Forum à Planoise. A partir des bilans des opérations réalisées sur le site du Casino, et celui des actions du CCAS, il a été décidé de pérenniser ce dispositif en le faisant évoluer notamment sur le besoin de formation que ressentaient les personnels du Casino, besoin de formation aussi des travailleurs sociaux et des médecins. En 2008, le dossier a été repris après les échéances électorales ; Réseau 25, opérateur de l'action, travaille aujourd'hui sur deux pistes : premièrement la réalisation de deux films concernant la formation à la problématique des addictions dont un volet sur le jeu pathologique. Deuxième piste, à la demande de M. BODET, Directeur du Casino, étude d'un module de formation spécifique pour les employés de son établissement. Réseau 25 donc doit faire parvenir prochainement un dossier descriptif à la Direction Hygiène-Santé.

Je voulais apporter ces quelques précisions qui complètent le rapport et qui montrent que la Direction du Casino est ouverte sur un certain nombre de problèmes que nous pourrions éventuellement pointer dans nos débats et que le dialogue semble être un bon moyen d'avancer ensemble pour que le jeu ne devienne pas pathologique, sans pour autant nuire aux nécessaires renforcements de l'attractivité du Casino qui doit s'adapter aujourd'hui à une nouvelle donne concurrentielle, notamment l'augmentation des jeux sur internet et des jeux de hasard d'une manière générale qui se développent beaucoup.

M. LE MAIRE : Merci Martine. Je crois qu'on a effectivement beaucoup avancé depuis ces dernières années, grâce d'ailleurs à un certain nombre d'entre vous qui aviez mis le doigt sur les problèmes. Très bien, donc pas d'autres remarques, adopté».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.